



**CODE ANIMAL**

Club de Défense des Animaux Paris 12



# Municipales 2014

## Hommes & Animaux en ville pour une cohabitation harmonieuse

A l'attention de Monsieur Christophe Najdovski

Candidat à la mairie de Paris

**Contact :**

RAC

Maison des associations du 12<sup>e</sup>

181, avenue Daumesnil

75012 Paris

## Réponse de Christophe Najdovski candidat EELV à la mairie de Paris

### les animaux de compagnie

**les animaux des personnes sans domicile, en situation précaire ou devant se faire hospitaliser**

Les personnes sans domicile ayant un animal, seul élément leur apportant un réconfort affectif, ont trop souvent des difficultés pour trouver un hébergement, trop peu de foyers ouvrant leurs locaux aux animaux. Quant aux personnes devant être hospitalisées elles sont souvent confrontées au désarroi faute de relais pour la garde de leur animal.

\_ Comment comptez-vous remédier à ces situations de détresse ?

**Les personnes en situation de précarité doivent faire l'objet d'une prise en charge globale. La présence d'animaux, dont le rôle auprès de ces personnes est central, doit être prise en compte à plusieurs niveaux, notamment :**

- les animaux doivent être acceptés dans davantage de lieux d'hébergement d'urgence
- la présence des animaux doit être prise en compte et accompagnée (y compris pour les animaux eux-mêmes) pour les personnes en situation d'accès ou de retour au logement
- la ville de Paris manque de lieux de garde des animaux, il est nécessaire de multiplier les pensions pour animaux, y compris à coût réduit pour les personnes à faibles ressources.

Je m'engage à entrer en relation avec les partenaires de l'aide sociale afin d'avancer sur ces principales actions.

### Les abandons

Chaque année environ 100.000 animaux sont abandonnés, les refuges ont beaucoup de mal à gérer cette situation.

Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre à ce sujet, notamment pour aider les associations de protection des animaux ?

Paris est un cas particulier où la compétence des animaux dits « divagants » revient à la préfecture de police et non au maire de Paris. Il en va de même avec la fourrière avec laquelle la mairie de Paris a très peu de liens. Néanmoins la mairie de Paris se doit d'agir en dialoguant avec la préfecture de Police pour de meilleures conditions d'accueil en fourrière et une meilleure articulation des relations entre la fourrière et les refuges. Je m'engage également à soutenir l'action des associations gestionnaires de refuges, qui ont un réel rôle de service public, par tous les biais possibles (subvention, locaux, communication, etc.).

### Les chats libres

Dans différents endroits à Paris se trouvent des groupes de chats, dits « chats libres ». les personnes désireuses d'assurer leur entretien –nourrissage et soins-, bénévoles des associations ou particuliers, rencontrent parfois des difficultés dans leurs tâches.

Comptez-vous remédier à cette situation et par quelles dispositions ? Si non, pour quelle raison ?

**Comme pour la question précédente, la mairie de Paris n'est pas directement en charge de la question des chats libres. Néanmoins, le dialogue avec la préfecture de Police doit se poursuivre sur la question de la prise en charge des soins, notamment de stérilisation. La mairie de Paris soutient déjà plusieurs associations de « chats libres » et je m'engage à amplifier ce soutien qu'il soit financier ou matériel (locaux, cabane à chats, etc.).**

### **Les espaces de détente**

Une forte demande d'espaces canins se développe, pour permettre aux chiens de se détendre. Comptez-vous répondre à cette demande de vos concitoyens, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

**Le projet d'EELV à Paris comporte la proposition suivante : « Créer et entretenir des espaces récréatifs de proximité pour les animaux domestiques ». La mairie de Paris autorise déjà la présence de chiens tenus en laisse dans de nombreux espaces verts, et propose depuis peu un espace de liberté pour les chiens (square Jacques Antoine dans le 14<sup>e</sup>). C'est une excellente initiative et nous la généraliserons partout où cela sera possible.**

### **Mendicité avec animaux**

Depuis quelques années une nouvelle forme de mendicité se développe sur les trottoirs parisiens, utilisant des animaux - chiens, chats ...- parfois avec vente sauvage. Ces personnes font partie de réseaux se livrant à des trafics sordides, pratiquant notamment des reproductions intensives des animaux dans des conditions sanitaires déplorables contraires à leur bien-être élémentaire et cause de maladies comme la rage. Malgré de nombreuses réclamations, malgré des textes de lois interdisant ces pratiques, les pouvoirs publics ne semblent pas décidés à mettre fin à cette situation.

Que comptez-vous faire contre ce type de criminalité ?

**Les élu-es EELV au Conseil de Paris ont plusieurs fois écrit au préfet de police pour l'alerter sur cette situation et leurs courriers ont reçu un écho favorable. Je m'engage à poursuivre la lutte contre les trafics et la maltraitance envers les animaux et à m'en faire le relais auprès de la préfecture de police.**

### **Les pigeons**

Les pigeons font partie du paysage parisien. Depuis une dizaine d'années la ville de Paris a entrepris l'implantation de pigeonniers, qui contribuent à une régulation douce de leur population. Toutefois il a été constaté sur un certain nombre de bâtiments parisiens des pics « anti pigeons »

D'autre part, le nourrissage des pigeons pose toujours problème, injustement considéré comme un délit.

Envisagez-vous de poursuivre l'implantation des pigeonniers, et que comptez-vous faire concernant l'installation des répulsifs divers contre ces oiseaux ?

**Les pigeons biset parisiens, autrefois domestiques, sont des animaux commensaux, membres à part entière de la biodiversité parisienne. Ils ne représentent pas une réelle menace pour la santé humaine mais peuvent causer des dégâts sur les bâtiments anciens ou générer des nuisances sur l'espace public. Leur régulation peut s'avérer nécessaire et, dans ce but, les pigeonniers contraceptifs sont la meilleure option. Je m'engage à installer davantage de pigeonniers contraceptifs à Paris. Mais ceux-ci ne seront efficaces qu'avec l'aide des nourrisseurs qui doivent être associés à la démarche. En effet, les oiseaux doivent être nourris à proximité de leur pigeonnier afin d'y être fidélisés et pour que l'action contraceptive soit efficace. Je m'engage également à entrer en relation avec les autres gestionnaires d'espaces publics (espaces verts, centres commerciaux, etc.) afin de m'assurer qu'ils ne font pas appel à des méthodes cruelles (piégeage et gazage ou décompression, etc.) pour réguler les populations de pigeons.**

Comptez-vous améliorer l'information sur le nourrissage, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

**Voir la question précédente : les nourrisseurs doivent être associés à la mise en place des pigeonniers contraceptifs.**

## **Alimentation dans les collectivités**

De nombreuses études le montrent, l'alimentation carnée a plusieurs impacts négatifs, outre sur la condition des animaux, sur l'environnement et la santé. Dans différentes villes de province, des collectivités ont mis à leurs menus des repas biologiques et végétariens, à Paris la mairie du 2<sup>e</sup> expérimente avec succès ces menus.

Comptez-vous développer à Paris ce mode d'alimentation, si oui de quelle manière et dans quel type de collectivité ? Si non, pour quelle raison ?

**L'expérience de la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement est très positive et les inquiétudes des parents ont été rapidement rassurées par le dialogue avec les élu-es et les explications d'une diététicienne. Aujourd'hui, le jeudi végétarien n'est plus un problème et c'est même le jour de la semaine où il y a le plus d'inscrits à la cantine ! Evidemment, nous souhaitons généraliser cette initiative dans l'ensemble des écoles parisiennes et je m'engage à intervenir auprès des caisses des écoles et de leurs président-es afin que chaque école parisienne propose au moins un repas végétarien par semaine. C'est d'ailleurs dans notre programme : un repas végétarien sera proposé une fois par semaine dans les cantines. Et dès que la réglementation nationale le permettra, nous mettrons en place un repas végétarien alternatif quotidien.**

## **les animaux dans la culture, les spectacles et divertissements**

### **Les cirques**

Suivant des études montrant que la détention et les exercices imposés aux animaux dans les cirques sont totalement incompatibles avec leurs besoins élémentaires, différents pays dont dernièrement l'Angleterre et la Belgique, ont décidé d'interdire les animaux sauvages dans les cirques, et certaines municipalités en province se décrètent « ville n'accueillant pas les cirques avec animaux ». Pourtant Paris, notre capitale, continue d'accueillir les cirques avec animaux et de leur apporter son soutien.

Quelle est votre position concernant l'accueil et le soutien aux cirques avec animaux ?

**Ma position sur l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques ou dans l'art est très claire : j'y suis fermement opposé. Je suis d'ailleurs intervenu à plusieurs reprises auprès de l'adjoint en charge de la culture au cours de la mandature, afin d'aborder ces questions. Sans succès !**

Quels pourraient être vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e) ?

**Si je suis élu, je m'engage à suivre l'exemple d'autres villes en France et à interdire les cirques avec animaux sauvages à Paris, en concertation avec les propriétaires de cirques parisiens.**

### **Fêtes traditionnelles**

Lorsque des fêtes ou reconstitutions historiques sont organisées, il est fait appel à des montreurs d'animaux.

Comme pour les cirques, ces exhibitions sont incompatibles avec les besoins élémentaires des animaux.

Quelle est votre position à ce sujet ?

**Je n'ai pas connaissance de ce type d'activités. J'y suis bien sûr opposé dans le cas d'animaux sauvages.**

**D'autre part, les élu-es écologistes sont très attentifs à l'utilisation des animaux domestiques sur l'espace public, et surveillent notamment le développement des calèches à Paris. Ils sont intervenus auprès du préfet de police dans ce sens. Je compte poursuivre ce travail de veille sur l'utilisation des animaux à Paris.**

Quels seraient vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e) ?

**Si je suis élu, je m'engage à intervenir auprès du préfet de police afin que ces activités n'aient pas lieu sur l'espace public parisien.**

### **En exposition**

Certains artistes mettent en scène pour leurs oeuvres des animaux placés dans des situations contraires au respect de leur bien-être, à l'indignation des visiteurs témoins.

Quelle sera votre politique concernant l'utilisation des animaux dans les pratiques artistiques en général ? **Réponse commune avec les cirques (cf plus haut).**

## **Éducation**

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 a introduit l'éducation à l'environnement dans l'enseignement (article L312-19 du Code de l'éducation).

Dans le prolongement de ce texte, mettez-vous en place dans les écoles des ateliers sur l'apprentissage du respect des animaux en tant qu'êtres sensibles, en partenariat avec les associations ?

Si non, pour quelle raison ?

**Les enfants sont les citoyens de demain et il est important de leur transmettre des valeurs de tolérance et de respect à l'égard de toutes et tous, humains et non-humains. Pour cela, je suis bien entendu favorable à la mise en place d'ateliers sur le rapport aux animaux et leur qualité d'êtres sensibles, en partenariat avec les associations. Sur cette question de l'éducation, nous sommes, à l'échelon national (seul compétent sur ce sujet), favorables à l'objection de conscience des élèves et étudiants devant réaliser des dissections. Par ailleurs, à la mairie de Paris les élu-es écologistes se sont souvent opposés à des subventions destinées à des équipes de recherche ayant recours à de l'expérimentation animale.**

## **La faune sauvage**

De nombreuses espèces d'animaux sauvages se sont acclimatées à la capitale, souvent à l'insu des habitants ce qui prouve que leur présence n'est en rien dommageable à la vie quotidienne de nos concitoyens.

quelles mesures prendrez-vous pour préserver la faune sauvage à Paris ?

**Paris est un écosystème complexe où se côtoient faunes sauvages, domestiques et commensales. En 2011, Paris a adopté le Plan Biodiversité qui comporte de nombreuses mesures en faveur de la biodiversité à Paris. Il est le fruit d'un long travail en collaboration avec les directions de la ville, les professionnels, les associations et les habitant-es. Je m'engage à poursuivre la mise en œuvre de ces actions en faveur de la biodiversité dite ordinaire.**

## **Fonctionnement municipal**

Afin de mettre en oeuvre les mesures nécessaires, avez-vous prévu, si vous êtes élu-e, de nommer un adjoint chargé de la protection des animaux ?

Si non, pour quelle raison ?

**Je pense que la délégation des espaces verts doit également comprendre la biodiversité et l'animalité en ville. Si je suis élu, je m'engage à cela.**

Les services municipaux chargés de récupérer les animaux errants sur la voie publique sont-ils dotés de lecteurs de puces électroniques ?

Les animaux errants ne sont pas récupérés par des agents municipaux, mais soit par la police (préfecture de police) soit par une entreprise que la préfecture de police a mandatée pour cela. Un nouveau marché a été récemment passé entre la préfecture de police et une entreprise dont les méthodes de travail sont particulièrement insatisfaisantes et les élu-es EELV sont intervenus pour s'opposer à cette décision (<http://elus.paris-eelv.fr/?Fourriere-pour-animaux-le-choix-du>).

Si non envisagez-vous de leur fournir ce matériel ? Si non pour quelle raison ?

La préfecture de police est en charge de ce marché. Je m'engage à demander si le personnel de cette entreprise dispose bien de ce type de matériel.

## Autres

D'autres thèmes que ceux énumérés dans ce questionnaire sont-ils prévus dans votre programme ?

**Voici les grandes lignes de notre projet concernant les animaux :**

### Protéger l'animal dans la ville et dans nos vies

Que l'on apprécie leur compagnie ou non, les animaux partagent le même environnement que les êtres humains. Nous devons donc cohabiter de manière harmonieuse sur des territoires de plus en plus artificialisés, mais qui n'en restent pas moins des écosystèmes dont les équilibres peuvent être rompus. Ainsi, la régulation des populations de la faune dite « indésirable » doit être très strictement encadrée. Les besoins des animaux doivent être pris en compte dans les politiques d'aménagement urbain mais aussi dans les politiques sociales et de gestion de l'espace public. Le rôle de l'animal dans la ville doit être reconnu et intégré dans les politiques locales.

Dès lors, il n'est plus possible d'ignorer le sujet politique que représente l'animal dans la société : les animaux vivent à nos côtés et jouent un rôle important, y compris socialement, pour des millions de personnes. Il devient urgent d'en tenir compte dans les politiques publiques écologistes.

#### 18. Créer et entretenir des espaces pour les animaux

\_ Des espaces récréatifs de proximité pour les animaux domestiques

\_ De vie pour les chats libres en leur apportant les soins nécessaires en partenariat avec les associations.

A l'instar de la mise en place par la ville de Paris d'un programme spécifique pour les pigeonniers pour une meilleure intégration des pigeons, ce dispositif sera étendu aux populations de chats afin de préserver à la fois une sécurité sanitaire et leur bien-être.

#### 19. Agir pour limiter les abandons et favoriser les adoptions

Une meilleure articulation entre les missions des fourrières et des refuges, ainsi qu'une amélioration de la prise en compte du sujet par la ville de Paris et la Préfecture de Police (soutien accru aux associations de chats libres, dispensaires pour animaux, etc.) sont indispensables. Par ailleurs, un système alternatif de garde d'animaux (associations, SEL, ..) doit être encouragé pour éviter les abandons estivaux, et les nouveaux propriétaires d'animaux doivent être formés à leurs nouvelles responsabilités.

#### 20. Reconnaître la médiation animale et faciliter sa mise en oeuvre

Que ce soit à des fins thérapeutiques ou dans le cadre des EHPAD, hôpitaux de jour, etc., la présence des animaux et l'interaction avec eux a montré ses effets positifs.

#### 21. Ne laisser ni humain, ni animal à la rue

L'hébergement d'urgence, les démarches administratives, les périodes d'hospitalisation, et le retour au logement sont parfois rendus difficiles pour les personnes fragilisées du fait de leur lien fort à leur animal.

\_ Tenir compte et prendre en charge les animaux de compagnie pour les maintenir auprès de leurs maîtres chaque fois que cela est possible

## 22. Refuser l'expérimentation animale

La ville de Paris refusera tout soutien ou subvention à l'expérimentation animale.

## 23. Encadrer le recours au travail animal et interdire les cirques avec animaux

De nouveaux services ayant recours au travail animal ont vu le jour ces dernières années dans la capitale (calèches, café des chats, etc.). Leurs activités doivent être contrôlées et encadrées par les pouvoirs publics. Paris doit se positionner, comme d'autres villes (Montreuil en 2008) pour l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques.

## 24. Des modes de régulation de la faune mesurés et adaptés

Les rats, goélands, pigeons, corneilles ou encore lapins font partie de l'écosystème parisien. La ville de Paris ne doit en aucun cas avoir recours à des méthodes de régulation définitives (gazage, etc.). En revanche, si la nécessité d'une régulation est avérée, des recours à la stérilisation, au déplacement ou à des méthodes alternatives (pigeonniers contraceptifs) peuvent être envisagés. Il convient également de mener des actions de sensibilisation afin de changer de regard sur les « nuisibles » et sur leur rôle dans l'écosystème parisien.

### Question d'ordre général :

Suite à un vaste mouvement d'opinion en faveur d'un nouveau statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible », des dispositions sont en préparation pour faire évoluer les textes. Quel est votre avis sur ce sujet ?

**Je suis bien entendu favorable à l'adoption d'un nouveau statut pour les animaux dans le code civil, distinct de celui de bien meuble ! Ce nouveau statut devra reconnaître que les animaux sont des êtres sensibles et s'accompagner de mesures de protection, notamment dans le code de l'environnement en direction de la faune sauvage, afin que des pratiques de chasse particulièrement cruelles ou encore que la chasse en enclos soient interdites.**

Fait à Paris le 11 mars 2014

Par (nom, titre) : Christophe NAJDovski  
candidat à la mairie de Paris



*Christophe Najdovski*